

Dans ce numéro :

Participation sans précédent au grand rassemblement annuel portant sur le soutien communautaire en Chaudière-Appalaches	1
Projets jardins	4
LA RIS 2016: Le comité organisateur en action	5
Une nouvelle entente de partenariat au bénéfice des personnes handicapées	6
Un grand succès pour le troisième « Dépouillement de Noël COGECO 2015 »	6
Modifications biophysiques et cognitives: une réflexion pour l'intervention sociocommunautaire en OH	7
Travaux majeurs: Le pouvoir d'influence des locataires	9
Logement social et projet de vie: une seconde rencontre de mobilisation nationale réussie	10
Dans le monde	12
États-Unis: le tabac bientôt interdit dans les HLM	12
Récents publications	12

Hiver 2016 Trentième numéro Publication électronique

Les idées exprimées dans le bulletin Mobilise-toit ne sont pas nécessairement celles du ROHQ; elles n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Le genre masculin est utilisé sans discrimination dans le seul but d'alléger le texte.



Entente spécifique
sur le soutien communautaire
en logement social et communautaire
dans la région de la Chaudière-Appalaches

Participation sans précédent au grand rassemblement annuel portant sur le soutien communautaire en Chaudière-Appalaches

Par Céline Bernier, coordonnatrice de l'Entente



Le 23 octobre dernier à Scott, près de cent-vingt-cinq (125) personnes ont pris part à la quatrième et dernière journée régionale organisée dans le cadre de l'Entente spécifique sur le soutien communautaire en logement social et communautaire dans la région de la Chaudière-Appalaches, une participation record depuis 2009. Ayant pour thème « Continuons à construire

ensemble! », cette journée voulait d'abord mettre en valeur les nombreuses avancées et réalisations générées par l'Entente, tant sur le terrain que dans les collaborations entre les réseaux. Dans la perspective où l'Entente arrive à terme, il était également de mise de faire le point sur les restructurations qui touchent plusieurs partenaires et d'explorer quels leviers seront disponibles

pour poursuivre le partenariat en soutien communautaire dans la région. L'animation de la journée par la troupe *Mise au jeu* a assurément contribué à en faire un événement fort dynamique et apprécié des locataires, administrateurs, directions, intervenants et partenaires présents.

Rétrospective des démarches et projets réalisés

D'entrée de jeu, l'avant-midi a permis de mettre en lumière de nombreuses retombées concrètes. Par de courtes mises en scènes, des locataires ont présenté plusieurs initiatives qui ont eu un impact positif sur leur qualité de vie, et qui ont souvent rayonné au-delà de leur hlm, coop ou obnl pour rejoindre la communauté. Le soutien des intervenants sociocommunautaires pour la mobilisation, la communication, l'organisation et la mise en lien avec les ressources ressort comme étant la pierre angulaire d'une pratique en soutien communautaire qui rejoint les locataires sur deux plans: de façon individualisée pour des besoins d'ordre plus personnel, et par une approche collective pour des préoccupations ou des objectifs communs.

Mise en lumière de pratiques porteuses

Le panel réunissant des partenaires et les chercheurs impliqués dans l'Entente a fait ressortir plusieurs gains qui apparaissent comme des acquis durables. Le premier élément identifié est la valeur ajoutée de travailler en intersectorialité. Certes, le travail en partenariat comporte de nombreux défis, mais ceux-ci ont pu être surmontés parce que les différents acteurs impliqués se sont appropriés une vision commune de l'Entente et n'ont jamais perdu de vue le cœur du projet: les locataires. De plus, les ajouts qui ont été apportés à la présente



Entente par rapport à la première (2008-2012) ont produit des avancées significatives:

- **Le travail de proximité**, en mettant de l'avant une approche qui rejoint les gens dans leur milieu naturel, a eu pour effet de rejoindre beaucoup plus de jeunes et de familles;
- **La mesure de soutien au plan d'action des équipes locales élargies (ÉLÉ)** a eu plusieurs impacts. Elle a d'abord suscité la mise en place de partenariats locaux qui se préoccupent de la qualité de vie des locataires vivant en logement social et communautaire. Puis, elle a soutenu financièrement des projets dans lesquels les locataires sont activement impliqués. Elle a finalement permis d'actualiser une approche en développement des communautés car la plupart des projets portés par les ÉLÉ ont rayonné dans le milieu (quartier, municipalité);
- **Le travail de recherche** qui produira de nombreuses connaissances sur les pratiques développées en soutien communautaire, les partenariats

locaux et intersectoriels, et les retombées concrètes perçues par les locataires.

Des collaborations à poursuivre

Un espace d'échanges a été offert en après-midi pour d'abord de faire le point sur les restructurations en cours dans le réseau de la Santé, et imminentes dans le réseau des Offices d'habitation. Puis, encore une fois par le biais de mises en scène, plusieurs préoccupations ont été nommées et des axes de travail ont été identifiés. Indéniablement, la mise en commun des ressources et des expertises, bien que complexe, s'avère une pratique gagnante qui ne sera que plus pertinente dans le contexte d'austérité dans lequel le Québec est engagé. Au-delà de la nécessité, espérons que les deux Ententes déployées depuis 2008 auront insufflé une forte culture partenariale qui se traduira par une mobilisation continue et un dynamisme renouvelé autour du soutien communautaire en logement social et communautaire en Chaudière-Appalaches.

Rappelons que les objectifs de l'Entente sont:

1. Amener les locataires vers une plus grande participation sociale et citoyenne dans leur communauté
2. Favoriser le développement de compétences auprès des locataires pour leur permettre une meilleure intégration socioprofessionnelle
3. Contribuer à consolider l'action des milieux, notamment par le renforcement:
 - Des capacités individuelles et collectives
 - Des interventions intersectorielles et multi-réseaux
4. Sensibiliser la communauté aux réalités vécues par les locataires
5. Améliorer l'accessibilité en logement social et communautaire pour les personnes en situation de vulnérabilité ayant des besoins particuliers
6. Expérimenter de nouvelles approches d'intervention en développement des communautés
7. Impliquer les locataires à l'analyse de leurs besoins et à l'évaluation des impacts de l'Entente
8. Favoriser la mise en œuvre de projets collectifs susceptibles d'apporter des solutions novatrices en réponse aux besoins des locataires

Partenaires de l'Entente

- Ministère des Affaires municipales, et de l'Occupation du territoire
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches
- Société d'habitation du Québec
- Centre intégré de santé et services sociaux de Chaudière-Appalaches
- Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches
- Centraide Québec et Chaudière-Appalaches
- Commission scolaire des Navigateurs
- Commission scolaire de la Côte-du-Sud
- Commission scolaire de la Beauce-Etchemin
- Commission scolaire des Appalaches
- Fédération régionale des OBNL en habitation de Québec, Chaudière-Appalaches
- Fédération des coopératives d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches
- Regroupement des offices d'habitation du Québec
- L'Inter-CDC de Chaudière-Appalaches

Cet événement a été rendu possible grâce aux partenaires de l'Entente et en collaboration avec la tournée **Toutes et tous inclus** menée par:

- Le Groupe de recherche et de formation sur la pauvreté au Québec (GRFP)
- Le Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales (CRÉMIS)
- Mise au jeu
- Le Regroupement des auberges du cœur (RACQ)

Et soutenue par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS)

Information:

Céline Bernier, Coordinatrice de l'Entente
418.833.1490, poste 243
entente.soutien.comm.ca@hotmail.com •

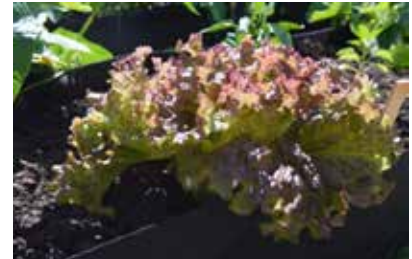




Projets jardins

Par Tracey Lavoie, intervenante sociocommunautaire, OMH Lévis

Engagement, collaboration, entraide, investissement, réalisation, apprentissage, prise de conscience, efforts... sont des mots qui font partie des bons coups entourant le projet que nous avons eu la chance d'avoir dans le secteur de Lévis pour cette saison estivale 2015.



Cet été, grâce au programme Lévis en forme et l'Entente spécifique en logement social Chaudière-Appalaches, trois de nos milieux, soit Hypolite-Bernier, Place Renaissance et Monseigneur-Bourget, ont eu la chance d'accueillir des projets de jardins communautaires dans leurs espaces. Des projets qui se sont réalisés en plusieurs étapes différentes mais toutes essentielles à leur accomplissement. Réflexion, conception et coordination, réalisées en grande partie par Michel, animateur du Centre d'aide et prévention jeunesse (CAPJ) que nous avons la chance d'avoir dans nos milieux. Plusieurs locataires se sont mobilisés pour s'investir et s'engager dans cette réalisation. Accompagnés de leur mentor, ils ont tous mis la main à la terre.

Préparation du terrain, de la terre et la division des rangs forment l'une des

premières étapes. Chaque locataire possédant sa ou ses parcelles de terre à semer. Le temps de semer laisse place à l'imagination de chacun à savoir ce qu'ils désirent cultiver. Que planter? Un choix qui semble peu important mais qui peut s'avérer avoir beaucoup d'impact. Le choix de légumes faciles ou non à cultiver, de plantes ou fleurs de différentes grandeurs pouvant causer de l'ombre et nuire à la semence... une multitude de questions à se poser et une multitude de connaissances à acquérir.

Place à l'entretien de ces potagers; chaque locataire a la responsabilité de s'occuper de sa parcelle de jardin. L'entraide et la collaboration entre voisins et avec les animateurs ont bel et bien été présentes durant toute la saison estivale. Déssherber, arroser et surveiller

l'apparition des insectes nuisibles étaient des tâches à recommencer régulièrement pour les participants. Chacun a donc mis du temps et des efforts quotidiennement pour entretenir les jardins.

Et vient le temps des récoltes, le fruit d'un travail de longue haleine. Quelques récoltes en milieu d'été dépendamment des semences choisies et vient en fin d'été, la vraie récolte. Celle qui remplit notre frigidaire de bons aliments à plus savoir quoi en faire. Ce qui a permis à plusieurs familles d'avoir une ressource alimentaire de qualité durant cette période. Suite aux dernières récoltes, des ateliers de cuisine ont eu lieu, en collaboration avec des intervenantes dans les milieux. Des recettes réconfortantes et de nombreuses conserves



Projets jardins (suite)

furent concoctées par les familles participantes.

L'arrivée du froid qui se fait sentir, annonce le temps de nettoyer nos parcelles de terre et de les préparer à accueillir les nouveaux plants de l'été prochain. L'étape finale autant essentielle que les autres, boucle la boucle de cette belle aventure auquel les locataires ont eu droit cette saison et qui ne tarde d'être recommencée l'an prochain.

Afin de souligner la réussite de ce projet de jardins communautaires ainsi que la belle participation des locataires, une fête des récoltes a eu lieu samedi le 3 octobre dernier. Un souper méchoui a été servi aux nombreuses familles présentes, entouré d'activités et d'animations organisées par les intervenants et animateurs des milieux. •



Sème un acte, tu récolteras une habitude ; sème une habitude, tu récolteras un caractère ; sème un caractère, tu récolteras une destinée.

Dalai Lama

LA RIS 2016 Le comité organisateur en action

LA TREIZIÈME ÉDITION DE LA *RENCONTRE DES INTERVENANTS SOCIOCOMMUNAUTAIRES EN HLM (RIS)* AURA LIEU AU HILTON QUÉBEC LES 20 ET 21 AVRIL 2016.



Sur la photo, nous pouvons voir la nouvelle équipe en charge de l'organisation du colloque :

Devant (de gauche à droite) : Marilyne Bastien, organisatrice communautaire, Association des locataires des HLM Sorel-Tracy ; Catherine Lorquet, intervenante en soutien communautaire, OMH Lévis

Derrière (de gauche à droite) : Jacques Laliberté, conseiller en intervention socio-communautaire, ROHQ ; Denis Lévesque, agent de développement communautaire, OMH Rimouski ; Lu Ni, responsable aux plaintes et du développement socio-communautaire, OMH Terrebonne.

Le comité organisateur s'est réuni une première fois le 7 décembre dernier pour lancer les travaux qui permettront de concocter le programme de ce rendez-

vous annuel. Le programme préliminaire de la RIS 2016 est attendu pour la mi-février. •



Une nouvelle entente de partenariat au bénéfice des personnes handicapées

Par Martine Perreault, agente de communication, OMH Gatineau



L'Office municipal d'habitation de Gatineau (OMHG) est fier d'annoncer une première entente de partenariat avec Les Habitations Mont-Joye, un propriétaire du secteur privé, qui a pour objectif d'accélérer l'emménagement de personnes handicapées dans un logement aménagé de façon à répondre à leurs besoins. Les logements ciblés par cette entente se situent

dans le district Pointe Gatineau, secteur de la ville où il y a peu de logements adaptés.

« L'OMHG gère plus de 3 000 logements, mais seulement une vingtaine d'entre eux sont adaptés pour des personnes handicapées. Cette nouvelle entente permettra de répondre rapidement aux familles ayant des besoins particuliers en habitation en leur permettant d'emménager dans un milieu de vie adapté pour eux », explique Mario Courchesne, directeur général de l'OMHG.

Avec cette entente, l'OMHG favorise la mise à contribution du secteur privé sur le territoire de la Ville de Gatineau pour la location de logements destinés à des personnes handicapées. Ces logements, subventionnés dans le cadre du programme de supplément au loyer, permettront d'offrir des logements adéquats à une

clientèle fragilisée, inscrite sur la liste d'admissibilité de l'OMHG.

Les logements visés par cette entente sont accessibles, de même que les services offerts aux locataires tels que la salle de lavage ou la salle communautaire. Le propriétaire réserve certains logements d'une ou deux chambres à coucher, situés au rez-de-chaussée, qui seront adaptés aux besoins du futur locataire tout en respectant les normes du bâtiment. « Les besoins sont criants pour des logements accessibles et adaptés à Gatineau et l'attente est longue, explique madame Monique Beaudoin, directrice générale du Regroupement des associations de personnes handicapées de l'Outaouais (RAPHO). Le RAPHO appuie cette nouvelle initiative en accessibilité de logements de l'OMHG, il s'agit d'une excellente nouvelle pour les personnes handicapées de la région ». •

Un grand succès pour le troisième « Dépouillement de Noël COGECO 2015 »

Par Martine Perreault, agente de communication, OMH Gatineau



Le dimanche 6 décembre dernier s'est déroulé le troisième « Dépouillement de Noël COGECO ». Cette activité, organisée notamment en collaboration avec l'Office municipal d'habitation de Gatineau (OMHG), a permis à 125 enfants, âgés entre 5 et 11 ans, issus de famille résidant dans un des établissements de l'OMHG, de participer à une activité mémorable.

Les enfants ont eu la chance de visionner un film au Cinéma 9, de recevoir un manteau, un pantalon, une paire de bottes et plusieurs accessoires d'hiver. Chaque enfant a également reçu un jouet correspondant à son groupe d'âge ainsi que d'autres surprises qui ont fait leur bon-

heur. Les enfants ont été pris en charge par des bénévoles, transportés par autobus au cinéma 9 et reçu un dîner du restaurant Subway.

Au nom de l'OMHG, nous tenons à remercier toute l'équipe de la station 104,7 Outaouais, propriété de COGECO et les entreprises de la région qui ont parrainé un ou plusieurs enfants ainsi que tous les bénévoles qui ont contribué à la mise sur pied de cet événement.

Un merci particulier au Collège Saint-Alexandre qui permettra à deux enfants issus de milieux défavorisés de fréquenter leur établissement scolaire pendant les cinq années de secondaire, tous frais payés.



C'est à travers les sourires des enfants que nous avons découvert la magie de Noël. •

Modifications biophysiologicals et cognitives : une réflexion pour l'intervention sociocommunitaire en OH



Yvon Riendeau

Par Yvon Riendeau M.A.B.Éd, gérontologue social, formateur en OH

En 2026, le Québec comptera plus de 2 millions de personnes âgées de 65 ans et plus (ISQ, 2009). Au Canada, la population âgée de 65 ans et plus représente 14,9 % de la population (statistiques Canada 2012). D'ici 2031, c'est plus de 24,7 % de la population qui aura plus de 65 ans (Burleigh, Farber et Girard, 1998). Au Québec, la population est légèrement plus âgée que celle du reste du Canada. En 2012, 17,2 % de la population de cette province était âgée de 65 ans et plus, les statistiques les plus élevées à l'ouest des provinces de l'Atlantique. (ISQ, 2013). L'expérience contemporaine du vieillissement se produit davantage dans le contexte d'un mode de vie ACTIF; les attentes de la personne et ses activités sont donc fort différentes de ce qu'elles étaient autrefois (ISQ, 2012). Toutefois, le vieillir introduit des modifications biophysiologicals incontournables. Les intervenants sociocommunitaires œuvrent auprès de locataires vieillissants expérimentant le vieillir silencieux. En effet, les imperfections cellulaires s'installent et l'horloge génétique interne s'active. Les limites génétiques (+/- 110 à 120 ans) et les effets cumulatifs des défaillances cellulaires marquent la sénescence. Selon la théorie de la sénescence programmée, l'action des gènes est optimale durant la période de reproduction puis décline par la suite. Les cellules humaines de l'embryon se divisent environ 50 fois. Celles des adultes environ 20 fois (limite de Hayflick, 1987). Les télomères (séquence d'ADN à l'extrémité des chromosomes) sont des horloges génétiques internes qui perdent des fragments lors de la mitose. Les cellules neuves sont donc déjà hypothéquées car il y a déficience des

télomères. De plus, l'accumulation dans les organes de cellules qui comportent des tissus endommagés provoque le phénomène du vieillissement. D'autres cellules sont capables de se réparer dans leur processus de métabolisme encore peu connu. L'hypothèse de la chute terminale est peu utilisée car le déclin progressif des fonctions vitales (Berg, 1996) est plus viable qu'une chute de QI soudaine. La perte fonctionnelle s'amorce vers l'âge de 40 ans et se poursuit graduellement jusqu'à la fin de la vie.

Selon la courbe de Denney (2001), il y a toutefois une accélération du déclin des fonctions biologiques, physiologiques et neurologiques vers 75 à 80 ans. Le cerveau perd des connexions dendritiques et ralentissement de la vitesse synaptique entraînant une augmentation du temps de réaction dans les AVQ et les AVD. Le chemin le plus court des connexions est perdu. Selon les estimations actuelles, notre cerveau est composé de mille milliards (un trillion) de neurones (Morgan, 1992). Une perte quotidienne de 100 000 neurones quand bien même elle se poursuivrait de la naissance jusqu'à l'âge de 100 ans, ne représenterait qu'environ 4 milliards de neurones. Par conséquent, près de 99 % des neurones seraient encore intacts.

De plus, le portrait dressé de l'état de santé des aînés tel que mesuré en 2010-2011 révèle que près de six aînés sur dix ont une incapacité et que la prévalence



de l'incapacité modérée et grave augmente considérablement au fur et à mesure que l'on passe du groupe des 65 ans (prévalence des problèmes de santé) vers les personnes de 75-84 ans (Neill, 2014, ISQ). Les personnes n'ayant pas de diplôme d'études secondaires ou encore celles dont le ménage vit sous le seuil de faible revenu ont plus de probabilités d'avoir une maladie chronique et une incapacité grave ou modérée. Le cumul des facteurs socioéconomiques défavorables joue un rôle important au-delà de l'âge et des problèmes de santé qui y sont associés. (Neill, 2014, ISQ). Cet état de situation interpelle les intervenants sociocommunitaires en contact au quotidien avec des locataires adultes et aînés.

En 2009, 60,1 % de la population âgée de plus de 75 ans dans les pays avancées présentaient des limitations dans leurs activités de la vie quotidienne, et près de la moitié de ces personnes en souffraient de manière importante (OCDE, 2011). Au Québec, 6,6 % de la population âgée de 15 à 64 ans et 27,9 % de la population âgée de plus de 65 ans présente une ou plusieurs incapacités. Ces données grimpent à 40,5 %

pour la population âgée de 75 ans et plus. Les trois types d'incapacités les plus fréquentes au Québec sont les incapacités liées à la mobilité (7,2 %), à l'agilité (6,8 %) ainsi qu'à la douleur (6,5 %) (Offices des personnes handicapées du Québec, 2007). Ce n'est qu'à partir de 75 ans qu'un nombre significatif d'aînés souffrent d'incapacités qui réduisent leur autonomie (MSSS, 1997). Bien que les préférences et aspirations des aînés de demain semblent claires (santé, vivre chez soi, dans son quartier), un nombre grandissant se demande si le contexte social et politique le permettra selon leur mobilité réduite, leurs revenus et leurs capacités cognitives. (Hughes, 2015)

Si l'âge adulte moyen est la période durant laquelle les adultes conservent la plupart de leurs capacités cognitives, l'âge adulte avancé peut être considérée comme la période durant laquelle ces capacités commencent à décliner. Chez les adultes du troisième âge (Jeunes-vieux de 60-75 ans), ces changements demeurent relativement faibles et certaines capacités telles que la richesse du vocabulaire, déclinent peu ou pas du tout. Par contre, les personnes du quatrième (Vieux-vieux 75+) et du cinquième âge (85+) présentent un déclin moyen de presque toutes les habiletés intellectuelles. On observe un déclin particulièrement marqué lorsque l'on évalue la vitesse ou les habiletés non exercées (Cunningham et Haman, 1992; Giambra et al, 1995).

Des diminutions appréciables peuvent être observées dans toutes les habiletés vers l'âge de 74 ans (Schaie, 1983b). À 80 ans et plus, le déclin devient plus important dans la plupart des habiletés (Schaie, 1993). Les pertes de mémoire sont plus fréquentes avec l'âge (Ponds, Commissaris et Jolles, 1997). Cependant, il est important de se rappeler que les mêmes règles de base semblent s'appliquer au processus de mémorisation chez les jeunes adultes (finalisation

des connexions neuronales) et les adultes plus âgés (perte de connexions neuronales). Pour ces deux groupes par exemple, la reconnaissance (ex: question à choix multiples) de divers stimulus est plus facile que le rappel (ex: question ouverte ou à développement), et les tâches qui demandent de la vitesse sont plus difficiles. De plus, la métamémoire (se regarder penser et se souvenir) et la métacognition sont aussi importantes dans le fonctionnement de la mémoire à un âge avancé qu'elles le sont plus tôt dans la vie (Olin et Zelinski, 1997). Ainsi, plus une tâche cognitive est exigeante sur le plan de la mémoire de travail (mémoire immédiate 0,38 sec. pour conserver des informations en mémoire ou prendre des décisions rapides), plus son déclin augmente avec l'âge rendant la personne soit moins efficace ou inapte à effectuer des réponses adéquates à un stimulus cognitif.

Le fonctionnement de la mémoire de travail (à court terme) peut se comparer à celui d'une personne qui jongle avec des objets dans une pièce au plafond bas. Dans de telles conditions, où le plafond limite le déplacement des objets en hauteur et où la gravité assure que les objets tombent à la même vitesse, le nombre d'objets que le jongleur peut manipuler en même temps dépend de la vitesse à laquelle il attrape et relance... ces objets. Pratiquement tous les experts sont d'accord avec Salthouse pour affirmer que la diminution de la vitesse du traitement de l'information est l'aspect central du processus de mémorisation (Byrne, 1998; Maylor, Vousden et Brown, 1999). Mais beaucoup d'entre eux soutiennent que cet aspect n'explique pas entièrement l'ensemble du processus observé. D'autres facteurs sont également susceptibles d'intervenir, tels que la diminution de la capacité d'être attentif à un ou plusieurs éléments à la fois (Gotlob et Madden, 1999), de quoi inspirer les

intervenants sociocommunautaires dans leurs contacts au quotidien avec les aînés. Finalement, le taux de démence augmente de façon dramatique avec l'âge et il peut atteindre 34,55 chez les personnes de 85 ans et plus (Hébert, 1997). Selon les données concernant la prévalence de la démence au Canada, on estime que d'ici 2011, il y aura plus de 110 000 nouveaux cas de démence annuellement. La démence touche deux fois plus de femmes que d'hommes. Le nombre de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de démences connexes est estimé, pour l'année 2006, à 435 000 Canadiens et un peu plus de 102 000 Québécois (Société Alzheimer du Canada, 2006). •

Références

- Allain, P. le Gall, D. (2008). Approches théoriques des fonctions exécutives. In: O.Godefroy et les membres GREFEX. *Fonctions exécutives et pathologies neurologiques et psychiatriques*. Marseille
- Riendeau, Yvon (2015). Introduction à la gérontologie sociale SHM1111: Certificat en gérontologie sociale, Colligé de notes, UQAM
- Statistique Canada (2005). Enquête nationale sur la santé de la population: vieillir en santé. *Le Quotidien*.
- Retrouvé le 25 octobre 2010 de www.statcan.ca/daily/francais/050509/q050509a.htm
- <http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/ainés/mada/Pages/index.aspx>
- http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/860_perspectivevieillissementsante.pdf

POUR INFORMATION:

M. Yvon Riendeau
yvon.riendeau@csgds.net

(514) 761-0560

Gérontologue Social et Sexologue
Formateur en logement social



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux majeurs

Le pouvoir d'influence des locataires

Par Ingrid Dirickx, OMH Montréal



Faire partie du comité, c'est l'occasion, pour les uns, de découvrir leur immeuble sous un nouvel angle, pour les autres, une occasion de socialiser. À gauche, l'agente de liaison, Julie Chalifour, en compagnie de quelques locataires.



La directrice de projets, Isabelle Breault, explique aux locataires l'envergure des travaux.

Depuis longtemps déjà, l'OMH Montréal, à l'instar d'autres offices, a pris le pari de se laisser influencer par les locataires pendant les travaux majeurs réalisés dans leur immeuble. Les agents de liaison et les directeurs de projets les consultent, les informent et les accompagnent pendant toute la durée du chantier. Partant du principe que les locataires sont les experts de l'usage des lieux, l'OMH Montréal prend en compte leurs préoccupations, pour améliorer les travaux. C'est aussi l'occasion de créer un esprit de collaboration entre les locataires, l'Office et l'entrepreneur. Un atout important lorsque des chantiers s'étalent sur plusieurs mois! Voici quelques exemples de consultations qui ont porté leurs fruits.

Habitations Drolet A et B (Plateau-Mont-Royal, 92 logements, personnes âgées)

Depuis 2012, l'Office organise plusieurs rencontres avec les locataires des habitations Drolet. Les locataires étaient préoccupés, entre autres, par l'éclairage et l'infiltration d'eau par les fenêtres et les

portes-fenêtres. La directrice de projets et l'agente de liaison les ont consultés pour leur proposer un projet global, qui incluait l'ajustement de l'éclairage ainsi que le remplacement de toutes les fenêtres et de la porte d'entrée de l'immeuble.

Habitations De La Mennais (Rosemont-La Petite-Patrie, 111 logements, personnes âgées)

Des rénovations majeures ont commencé en juin 2015 aux habitations De La Mennais. L'agent de liaison a très vite organisé plusieurs rencontres individuelles et de groupe pour connaître les préoccupations des locataires. À l'une de ces rencontres, seuls 20 d'entre eux, sur 80 résidents, s'étaient déplacés. L'agent avait l'impression de ne plus avoir le pouls exact de la situation et l'énergie des locataires semblait s'es-souffler. Or, le chantier entrait dans une phase critique. De plus, l'entrepreneur avait demandé l'autorisation de faire de la démolition à partir de 7 h le matin afin de ne plus avoir à travailler le samedi. Les cinq agents de liaison de l'OMH Montréal ont uni leurs efforts et ont frappé à toutes les portes pour

connaître le choix des locataires, qui ont préféré une heure de plus par jour!

Habitations Montmorency (Pointe-Saint-Charles, 80 logements, personnes âgées)

Parfois, les travaux sont l'occasion, pour les locataires, de se regrouper. C'est le cas aux Habitations Montmorency. Deux fois par mois, huit locataires se réunissent pour échanger avec l'agente de liaison, pour partager leurs préoccupations et cibler des solutions qui minimiseront l'impact des travaux. Ils s'assurent aussi que leurs besoins sont pris en compte durant le chantier. Ils remettent en question également certaines situations qui se déroulent sur le chantier, notamment la fois où les ouvriers ont fait beaucoup de bruit juste avant l'ouverture prévue du chantier, puis plus aucun bruit le reste de la matinée.

L'entrepreneur, qui est entré par hasard dans la salle communautaire, leur a répondu immédiatement que le message sera transmis aux ouvriers: faire davantage attention lors de leur arrivée le matin sur le chantier. •

Logement social et projet de vie : une seconde rencontre de mobilisation nationale réussie

Par Claude Roy, conseiller en habitation et membre du C. A. d'Inter-Loge.



Le 10 novembre dernier s'est tenue à la maison du développement durable (Montréal) une seconde rencontre de concertation et de mobilisation des différents organismes offrant un logement social à des mères de familles monoparentales pour une durée variant entre trois et cinq années avec des services d'accompagnement (suivi, garderie, soutien individuel.) sous condition de l'adoption d'un projet de retour aux études ou de retour au travail. Cette seconde journée (la première a eu lieu en 2014) visait à poursuivre la mise en place d'un regroupement national des organismes concernés par ce type d'intervention, dans le but de mettre en valeur l'importance des succès obtenus ainsi que d'encourager l'obtention d'un meilleur soutien financier à leurs actions. On souhaite aussi encourager l'échange d'expertise des partenaires dans le but de maximiser leurs interventions. Un Hub de communication a été d'ailleurs créé à cet effet.

Cette journée était une initiative de MAP Montréal (Mères avec pouvoir). Elle mettait présence une vingtaine d'organismes dont: Mères et monde (Québec) Villa Pierrot (Magog) Jeunes mères en action (St-Jean) l'Envolée (Drummondville) le Bureau d'aide et

d'assistance familiale (Laval), Inter-Loge (Montréal) Heber j'aime (Montreal: Parc Extension), Grossesse secours et le Mouvement pour mettre fin à l'itinérance. On y trouvait aussi la Société d'habitation du Québec, la ville de Montréal, le ministère de l'Emploi, celui de la Famille. Somme toute, on y retrouvait une grande variété de participants travaillant tous dans le même objectif.

Par ailleurs, il convient de souligner la présence remarquée de l'Office d'habitation de Trois-Rivières qui, en juillet dernier, a accueilli les premiers participants (27) dans son nouvel immeuble destiné au logement social avec projet de vie sur une durée de cinq années, géré par l'office en collaboration avec les organismes de la communauté. Cet OMH, parrain de l'entreprise d'économie sociale MultiBoulot, continue donc d'innover dans le créneau des liens essentiels à bâtir entre le logement social le retour aux études et l'emploi.

On bénéficiait aussi à cette rencontre de la participation toute spéciale du Comité consultatif Femmes en développement de la main-d'œuvre (CCF), comité chargé de faire des recommandations aux différentes instances gouvernementales et para-gouvernementales en

matière d'emploi et de réinsertion en emploi des femmes.

Réalisant le manque de soutien (notamment financier) aux organismes intervenant en logement social avec projet de vie, en regard des résultats obtenus, le Comité s'est donnée comme priorité d'émettre un avis auprès d'emploi-Québec, du ministère et de l'emploi et de la solidarité sociale sur la nécessité de mieux soutenir ces projets de logement social avec accompagnement comme facteur de réussite permettant aux mères monoparentales de briser le cycle de la pauvreté et d'avoir de meilleures conditions de vie. Il s'agit pour tous les participants d'un avis très attendu.

Mères avec pouvoir (MAP)

Ma participation à cette journée, outre mon intérêt professionnel, est le fruit de ma présence au C. A. d'Inter-Loge, un organisme de logements à but non lucratif ayant réalisé plus de 2500 logements à cout abordable à Montréal depuis 1978 et gérant 609 unités dont celles destinées au projet MAP (30 logements, des bureaux et une garderie de 80 places). Ayant été un des organismes créateurs de MAP, Inter-Loge lui apporte



aussi un soutien financier par la mise en place d'une activité annuelle de financement, avec l'appui de Télé-Québec, et les revenus provenant d'un bingo à vocation communautaire.

MAP est le pionnier de ce type d'intervention, œuvrant depuis 2001 et ayant permis à plus de 150 mères monoparentales d'entreprendre avec succès un projet de vie. Le taux de réussite y est autour de 85% ce qui est remarquable en soi. Permettez-moi de citer deux exemples concrets de cette réussite, soit premièrement celui de Darcy Luce, une résidente qui affirme: « Dans mon cas un logement abordable me permet d'aller à l'école et de m'occuper de ma fille ». Un autre exemple est celui de Coralie Desjardins, une ex-résidente pour qui le séjour à MAP a été déterminant. Coralie est maintenant présidente du C. A. de MAP et agent de développement pour l'organisme Parkinson Québec.

J'ai observé cette même réalité dans les autres projets similaires que j'ai visités notamment Jeunes mères en action. Toutes ces réussites illustrent bien la pertinence des alliages entre le logement social et l'accompagnement social dans l'atteinte d'un projet de vie.

Le déroulement de la journée de mobilisation

Animée par Valérie Larouche, coordonnatrice de MAP, et Tanéa Castro, agente de communication et membre du C. A. d'Inter-Loge, la journée a permis aux participants(es) de revenir sur les objectifs identifiés en 2014 et de cibler les priorités suivantes:

- Évaluer les impacts positifs et négatifs des mesures de retour en emploi;
- Soutenir les interventions à l'aide d'un financement plus stable et récurrent;
- Appuyer la gestion par la mise en place de partenariats entourant l'échange sur les bonnes pratiques;
- Se pencher sur l'aide à apporter aux résidentes ayant terminé leur parcours;
- Se pencher sur la question de la conciliation travail et famille.

En atelier, les participants(es) ont approfondi les questions de la gestion organisationnelle et du financement, de l'intervention post-séjour et de l'accès au marché du travail. Il a aussi été question de la nature du réseau qui permettra de poursuivre les démarches identifiées comme prioritaires. Le résultat des discussions sera prochainement accessible

sur le site de MAP au (www.mapmontreal.org/ mobilisation nationale.)

Des gestes concrets à venir (dans les prochaines semaines)

- Le comité de suivi fera parvenir très prochainement un mémoire au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale dans le cadre de ses travaux entourant la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Espérons que les mesures qui en suivront seront dignes des efforts investis;
- La mise en place d'un comité de suivi de la démarche de concertation nationale (il est déjà prévu la tenue d'une troisième journée de concertation nationale en 2016);
- Un appel à contribuer à la constitution d'une base de données commune servant à mieux quantifier et qualifier les interventions. Cet outil sera très utile pour appuyer les demandes d'appui financier et faire mieux connaître la nature même de cette intervention;
- Une cohorte sera constituée pour collaborer au projet Morse, un projet soutenant les organismes à la mise en place de stratégies de développement et de planification les aidant à mieux structurer leurs interventions, notamment celles autour du financement.

Je conclurai en souhaitant une réponse plus articulée de la part des instances gouvernementales à ce type d'organisme, car leur intervention se situe tout à fait dans les cibles gouvernementales identifiées en matière d'emploi et de réinsertion. Les réponses structurées se font attendre, ce qui rend plus difficile le travail de tous et chacun. Il me semble qu'un cadre de référence alliant le logement social, l'emploi et la formation serait d'une grande utilité pour en arriver enfin à la reconnaissance formelle des interventions intersectorielles qui se développent depuis plusieurs années entre le logement social et le retour en emploi. •

Dans le monde

États-Unis : le tabac bientôt interdit dans les HLM

Source : L'Obs avec AFP – Publié le 16-11-2015



Les États-Unis ont annoncé leur intention d'interdire la cigarette dans tous les HLM du pays, que cela plaise ou non aux locataires. La mesure a été dévoilée par le secrétaire au Logement et au Développement urbain Julian Castro. « Nous avons la responsabilité de protéger les habitants des logements du parc public des conséquences nocives de la tabagie passive », a déclaré M Castro.

« Ce projet de réglementation aidera à améliorer la santé de plus de 760 000 enfants et permettra aux agences de l'habitat social d'économiser annuellement 153 millions de dollars en couverture santé, maintenance et incendies évitables », a-t-il justifié.

Concrètement, le texte prévoit que les cigarettes, les pipes et les cigares seront bannis de tous les locaux d'habitation, de tous les bureaux administratifs, de toutes les parties intérieures communes et enfin

des zones extérieures dans un rayon de 8 mètres. La mesure risque toutefois de faire grincer les dents de milliers d'Américains, à la fois fumeurs et occupants d'un logement HLM, qui considéreront probablement que cette règle empiète sur leur sacro-sainte liberté individuelle.

Une mise en œuvre coûteuse

Mais surtout, la mise en application du règlement représentera un fardeau supplémentaire pour des agences HLM américaines. Pour le Conseil des agences de logement social de grande taille (Council of Large Public Housing Authorities, CLPHA), une organisation à but non lucratif qui œuvre à l'amélioration du logement social aux États-Unis, la mesure ne pourra fonctionner que si le gouvernement « fournit l'appui nécessaire en terme de clarté des règles, de formation et d'assistance technique ».

« En raison du sous-investissement chronique, les agences d'habitat social sont

dans l'impossibilité de financer pour 26 milliards de dollars de réparations et de modernisations, a indiqué le CLPHA. Bon nombre de ces améliorations auraient des conséquences positives sur le bien-être des personnes en logement social, au moins autant si ce n'est plus que les mesures antitabac ».

Déjà plus de 200 000 logements non-fumeurs

Le ministère américain du logement et du développement urbain incite depuis 2009 les agences d'HLM à instaurer sur la base du volontariat des résidences sans tabac. Plus de 228 000 appartements sont ainsi déjà non-fumeurs. Les nouvelles règles ajouteront à ce nombre 940 000 appartements. Seuls 15 % des adultes fument en Amérique, la plus faible proportion depuis des décennies, contre 42 % en 1965, selon le Centre américain de contrôle et de prévention des maladies (CDC). •

RÉCENTES PUBLICATIONS



NUMÉRO D'AUTOMNE DE LA REVUE KALÉIDOSCOPE

Dossier: Lutte aux inégalités: L'État se désengage. Qui prendra la relève ?

Les inégalités sociales sont multiples et souvent interdépendantes. L'inégalité économique a des répercussions sur la santé, la qualité de vie, l'accès à l'éducation et à la culture... À l'inverse, l'exclusion ethnique

ou religieuse, l'exclusion liée à l'âge ou au sexe, provoquent ou entretiennent des inégalités économiques. Certains groupes sont davantage touchés. Comme toujours. Les jeunes, notamment, les femmes, les immigrants, les itinérants... Et les mesures d'austérité, on ne le dira jamais assez, aggravent ce phénomène.

L'État se désengage. Qui prendra la relève? Et comment? C'est le thème du dossier pour le numéro d'automne. Il propose notamment un état des lieux; l'action collective qui s'organise pour éviter l'exclusion des jeunes de leur propre avenir, favoriser l'intégration professionnelle des immigrants, soutenir la lutte permanente des femmes... Et le témoignage de deux acteurs incontournables, les fondations et les municipalités, sur la nécessité de repenser leur rôle.

Kaléidoscope traite des grands enjeux du développement collectif au Québec, en jetant un éclairage sur les initiatives locales et régionales, tout en favorisant le partage d'expertise et la réflexion critique.

Kaléidoscope est accessible en ligne à <http://mediakaleidoscope.org/> •

RÉCENTES PUBLICATIONS (suite)



Famille
Québec

PLAN D'ACTION « ENSEMBLE CONTRE L'INTIMIDATION, UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE »

Auteur : Ministère de la Famille
64 pages, 2015
(Version abrégée : 16 pages)

Le plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation 2015-2018 « Ensemble contre l'intimidation, une responsabilité partagée », a été lancé le 18 novembre 2015. Ce plan invite les citoyennes et citoyens, ainsi que les organisations, à agir pour bâtir ensemble des milieux de vie bienveillants et des relations respectueuses exemptes d'intimidation.

Les travaux entourant l'élaboration du plan d'action ont été coordonnés par le ministère de la Famille. Il est le fruit d'une collaboration interministérielle et d'une concertation avec les parlementaires des différents partis d'opposition. Il s'inspire également de nombreuses démarches de consultation réalisées par le Gouvernement du Québec en 2014 et 2015.

Vous pouvez [télécharger ce document](#) (911 Ko) au format PDF.

Vous pouvez aussi [télécharger la version abrégée](#) (PDF, 451 Ko).

DATE DE TOMBÉE DU PROCHAIN NUMÉRO (Printemps 2016) :

Vendredi, 4 mars 2016

Faites parvenir vos textes et photos à jacques.laliberte@rohq.qc.ca



ENSEMBLE POUR AGIR

Un nouveau guide pour les associations de locataires vient de paraître!

Une nouvelle version révisée et enrichie du guide ENSEMBLE pour agir est maintenant disponible. Ce guide de 104 pages explique de façon détaillée le rôle et le fonctionnement des associations de locataires en HLM. Cette publication est une collaboration entre la Fédération des locataires d'HLM du Québec, l'Office d'habitation de Montréal et le Regroupement des offices d'habitation du Québec. Vous pouvez télécharger le document : [ENSEMBLE pour agir](#).



Santé
et Services sociaux
Québec

PLAN D'ACTION EN SANTÉ MENTALE 2015-2020 – FAIRE ENSEMBLE ET AUTREMENT

Auteur : MSSS
92 pages, 2015

Le Plan d'action en santé mentale (PASM) 2015-2020 s'inscrit dans la continuité du précédent tout en mobilisant le réseau de la santé et des services sociaux et ses partenaires en vue de « faire ensemble et autrement », en offrant des soins de qualité, mais aussi en travaillant à abattre les frontières entre les services et les obstacles à l'accès.

Il est le fruit de consultations menées par le ministère de la Santé et des Services sociaux auprès de divers acteurs du domaine de la santé mentale tels les partenaires ministériels ainsi que les partenaires du Réseau, du milieu communautaire, de la recherche et de la philanthropie.

Ce document est disponible seulement en version électronique.

Vous pouvez [télécharger ce document](#) (3 Mo) au format PDF.

*Joyeuses Fêtes
et bonne année 2016 !*